

La Maison-Dieu, 152, 1982, 111-141
Paul F.X. COVINO

LE DÉBAT POSTCONCILIAIRE
SUR LE BAPTÊME
DES ENFANTS
DANS L'ÉGLISE CATHOLIQUE
AUX ÉTATS-UNIS

LE second Concile du Vatican n'a pas eu l'intention de supprimer le baptême des enfants. En même temps qu'il a invité à une refonte de la liturgie du baptême des enfants, il a engagé son autorité avec netteté dans le sens du maintien de son usage. La décision de remettre en vigueur le catéchuménat des adultes ne signifie pas pour autant un changement de la pratique du baptême des enfants. Les déclarations assez timides du Concile ont été pourtant l'occasion, dans l'Eglise postconciliaire, d'innombrables réflexions sur l'opportunité du baptême des enfants. Le phénomène de déchristianisation et de sécularisation en Europe de l'Ouest a mobilisé des écrivains catholiques qui ont remis sérieusement en question le baptême des enfants, dans le cas où la confirmation et la première communion de l'enfant au moment de son adolescence apparaîtraient des plus improbables. La

* P. Covino fait partie actuellement du bureau du Centre de liturgie, de spiritualité et d'art de Georgetown à Washington D.C. Cet article est basé sur sa thèse de doctorat en liturgie présentée à l'Université Notre Dame, qui a été patronnée par le Dr Mark Searle. (Paru dans *Worship* 56/3 [may 1982], il est traduit et reproduit ici avec l'autorisation de l'auteur et de l'éditeur. N.D.L.R.)

situation de la pastorale était devenue telle dans l'Eglise d'Europe qu'elle exigeait vraiment une estimation nouvelle de sa pratique baptismale¹.

Avant et pendant le Concile, le problème du baptême des enfants n'avait pas été l'objet d'un débat important dans l'Eglise catholique en Amérique. Dans les années qui ont suivi immédiatement Vatican II, on a pu assister à une légère augmentation d'intérêt chez les catholiques américains pour cette question, bien que cela n'eût rien de comparable avec les discussions qui se produisirent en France. La littérature catholique en Amérique ne s'est occupée de la question du baptême des enfants qu'après les années soixante² et le débat ne devint sérieux, chez les écrivains catholiques aux Etats-Unis, qu'à partir de 1970³. La raison vient, semble-t-il, du fait que l'Eglise des Etats-Unis n'a pas eu à affronter le dilemme pastoral qu'a rencontré l'Eglise de France, par exemple. C'est un fait que les Etats-Unis ne connaissent pas l'état de déchristianisation que les pays d'Europe ont atteint⁴.

1. Cf. par ex. J.-C. DIDIER, *Faut-il baptiser les enfants?*, Paris 1967 ; C. PAPE, « Problematica acerca del bautismo de parvulos », dans *Teologia y vida* 8 (1967), pp. 291-299 ; B. REY, « L'Eglise et le baptême des enfants », dans *Revue des Sciences philosophiques et théologiques*, 52 (1968), pp. 677-697 ; *Christsein ohne Entscheidung, oder Soll die Kirche Kinder taufen?*, ouvrage éd. par W. KASPER : Verlag 1970 ; K. ALAND, *Taufe und Kindertaufe*, 1971 ; D. GRASSO, *Dobbiamo ancora battezzare i bambini?* Assise, 1972 ; R.M. ROBERGE, « Un tournant dans la pastorale du baptême », dans *Laval théologique et philosophique* 31 (1975), pp. 227-238 et 33 (1977), pp. 3-22.

2. Les premiers écrits catholiques américains parus après le Concile que j'aie pu trouver traitant directement la question du baptême des petits enfants sont de 1968 : C. KIESLING, « Infant Baptism », dans *Worship* 42, pp. 617-626 ; P. SHERWOOD, « Introduction », dans *Resonance*, n° 6 (1968), pp. 5-8 ; et « Pastoral Problem of Infant Baptism », dans *Resonance*, *ibid.*, pp. 122-127.

3. L'augmentation très nette du nombre des publications est significative : elle montre l'importance croissante accordée à cette question. Sept ouvrages ont été consacrés à ce thème au cours des sept années qui ont suivi le Concile (1965-1971), tandis que trente-neuf ont été publiés au cours des neuf années suivantes (1972-1980).

4. Cf. R. REDMOND, « Infant Baptism : History and Pastoral Problems », dans *Theological Studies* 30 (1969), p. 83.

Notre propos, ici, sera d'analyser les arguments majeurs et les opinions sur l'opportunité de la pratique du baptême des enfants dans l'Eglise catholique aux Etats-Unis, tels qu'on les trouve exprimés dans les ouvrages édités par des catholiques de 1965 à 1980. Notre recherche couvre une période de quinze années, depuis 1965, date de la fin du Concile Vatican II, jusqu'à l'Instruction sur le baptême des petits enfants, publiée par la Congrégation pour la doctrine de la foi à la fin de 1980.

Si nous passons en revue la littérature catholique d'Amérique de cette période à propos du baptême des enfants, on constate chez des auteurs différents la reprise continuelle des mêmes opinions. Cela ne signifie pas que les positions ne diffèrent pas dans leur présentation individuelle. Mais, en fait, la tendance des auteurs est, d'un bout à l'autre, le développement des arguments qu'on a lus dans notre entrée en matière. De toute façon, on peut percevoir ici et là les arguments-clefs qui ont servi de principes fondamentaux au cours de toute cette période.

Le dénominateur commun et le plus important qui se trouve au fond du débat chez la plupart des écrivains peut être résumé en quatre positions ; elles expriment toutes des perceptions identiques relativement à l'ecclésiologie, à la foi et au baptême ; cependant chacune de ces positions offre des solutions et des avis variés en vue de la pratique à suivre dans le futur.

Les deux premières positions qui seront discutées sont celles qui ont tenu le plus de place au cours de cette période et nous les classerons, en reprenant les termes de Nathan Mitchell⁵, en deux « écoles » : l'école « de la foi adulte » (*Mature Adulthood School*) et l'école « de l'environnement » (*Environnement School*). La troisième position ne présente pas d'argument pour ou contre le baptême des enfants : son propos vise surtout à unifier les rites d'initiation en un ensemble rituel, quel que soit l'âge du fidèle. Je l'appellerai l'école « de l'unité de l'initiation »

5. Cf. N. MITCHELL, « The Once and Future Child : Towards A Theology of Childhood », dans *Living Light*, 12 (1975), pp. 428-430.

(*Initiation Unity School*). La quatrième position, la moins répandue parce que la dernière en date, met l'accent sur différentes pratiques d'initiation correspondant aux différentes voies pour accéder au christianisme. J'appellerai cette quatrième position l'école « du rite adapté » (*Corresponding Practice School*).

Le terme d'école ne désigne pas ici des individus groupés en vue de quelque échange formel d'idées ou par une stratégie. C'est plutôt une façon de classer des auteurs différents qui partagent des points de vue et des positions semblables. En proposant ces catégories, je reconnais qu'il demeure un grand nombre de nuances parmi les représentants de chaque position, si on les prend individuellement. Ainsi certains auteurs adoptent les points de vue de plusieurs écoles. C'est le cas de beaucoup d'écrivains de l'école de la foi adulte et de l'école de l'environnement, qui prônent aussi la réunification des trois rites actuellement séparés, ce qui est la caractéristique de l'école de l'unité de l'initiation. De plus, quelques auteurs ne peuvent plus être considérés comme demeurés dans la ligne fondamentale de l'école à laquelle ils ont été étroitement associés. Compte tenu de ces réserves, je propose ces quatre catégories comme résumant les plus importantes positions élaborées au cours de cette période.

I

L'ÉCOLE DE LA FOI ADULTE

Cette école⁶ fut présente partout, à des niveaux différents, au cours des années postconciliaires. Ses raisons d'être avaient pour fondement la prise de conscience du non-sens évident de baptiser des enfants incapables

6. J'énumère les noms suivants comme représentants de cette école : Richard Guerrette, David Greye Perrey, Aidan Kavanagh, Ralph Keifer, Charles Gusmer, les Recommandations de la réunion de 1973 de l'Académie nord-américaine de liturgie, les articles parus dans la revue *Resonance* n° 6 (1968) et l'ouvrage *Made, Not Born*, Notre Dame, 1976.

d'exprimer leur foi. En conséquence, elle proposait de retarder la confirmation jusqu'à l'âge où le confirmé pourrait prendre, en toute responsabilité, un engagement à la mesure de la maturité de sa foi.

Dans les toutes dernières années de 1980, les promoteurs de cette école furent l'objet d'une critique officielle émanant de la Congrégation pour la doctrine de la foi. Cette mesure a contribué à faire connaître l'importance croissante de cette opinion au sujet du baptême.

Baptême des enfants et foi des communautés

Ce que proposait l'école de la foi adulte venait essentiellement d'une double réflexion sur la qualité de la foi des communautés et sur la façon de célébrer le baptême. Ainsi, la question à laquelle les auteurs s'efforçaient de répondre, c'était finalement de savoir comment améliorer la qualité de la foi et de la vie ecclésiale. La pratique sans discernement du baptême des enfants était critiquée comme un facteur de l'appauvrissement de la vie ecclésiale. En réalité, les critiques à propos du baptême des enfants et l'estime accordée à l'initiation d'adultes par cette école concernait moins les rituels eux-mêmes que le type d'Eglise qui résulterait de tels changements dans la pratique du baptême.

L'impulsion première de cette école vint de la conception de la foi et de l'Eglise présentée par les documents de Vatican II. L'Eglise, dans la théologie de Vatican II, comme Richard Guerrette l'a résumé, est « une communauté d'hommes choisis par Dieu qui, par leur réponse de foi à son appel dans le Christ, cheminent comme un peuple de pèlerins en marche vers le royaume »⁷. Le baptême, dans cette perspective, était vu comme un « engagement de foi pour le service chrétien (*diakonia*) ». Cette perspective conduisit à l'idée de ne pas baptiser du tout les enfants,

7. R. GUERRETTE, « Ecclesiology and Infant Baptism », dans *Worship* 44 (1970), p. 434.

puisqu'ils ne peuvent pas accomplir un tel engagement⁸. On en vint bientôt à concentrer la réflexion sur la communauté où l'on était baptisé, en suivant le rituel du baptême des petits enfants, révisé en 1969, dans lequel l'insistance passait de l'individu à la communauté.

Considérées à la lumière de la définition de l'Eglise donnée plus haut, beaucoup de communautés paroissiales furent regardées comme pauvres spirituellement. Réfléchissant sur ce problème communautaire, Aidan Kavanagh⁹ disait : « Nous sommes peut-être en train de prendre conscience du fait que notre problème n'est pas d'abord liturgique mais social. Le problème qui est le nôtre, c'est de partir d'une communauté où la foi soit partagée. Les problèmes liturgiques ne sont que des symptômes de ce malaise, radical s'il en fut. » L'allusion de Kavanagh aux « problèmes liturgiques » reflète aussi un mécontentement croissant à l'égard de la coutume de célébrer le sacrement en privé et souvent selon l'inspiration du moment.

Le baptême à quelle condition ?

Le caractère apparemment superficiel de la foi chez beaucoup de chrétiens a conduit la plupart des auteurs de cette école à orienter l'attention sur la condition requise pour le baptême : un acte de foi mûri. Cela n'éliminait pas seulement le baptême des enfants (comme l'insistance sur l'engagement requis de l'individu dans la foi) mais cela soulignait aussi que le baptême implique beaucoup plus qu'une simple profession de foi verbale. La preuve de la foi chrétienne par la vie après une conversion progressive, voilà la marque distinctive du chrétien. Les avocats de cette position ont cherché souvent à évacuer leur frustration de

8. Cf. « Pastoral Problem of Infant Baptism », dans *Resonance*, n° 6 (1968), p. 122.

9. A. KAVANAGH, « Initiation : Baptism and Confirmation », dans *Worship* 46 (1972), p. 264.

voir que des catholiques « n'ont pas plus d'idée sur ce que cela signifie d'être chrétien que n'en a le chat du pasteur »¹⁰. Les baptêmes administrés aux enfants de façon toute formelle, sans grand souci de leur formation chrétienne future, étaient considérés comme la cause principale de cet état de choses. Pour y remédier, on proposait d'apporter beaucoup plus de discernement dans la pratique du baptême des enfants (par exemple, de baptiser seulement les enfants de parents chrétiens adultes et mûrs dans la foi), ou bien d'abandonner totalement le baptême des enfants en préférant le baptême d'adulte accompagné d'une démarche personnelle. L'unique auteur catholique américain de cette période à demander l'abandon total du baptême des enfants (il écrivait sous le pseudonyme de David Greye Perrey) basait sa demande sur ce raisonnement¹¹.

Dans un contexte social défavorable

L'école de la foi adulte a dénoncé aussi l'inopportunité du baptême des enfants dans le contexte sociologique actuel. Cette opinion avait été formulée pendant les années soixante par des écrivains d'Europe occidentale et des écrivains américains leur firent écho durant les années soixante-dix. Ces auteurs¹² avaient le sentiment que la pratique du baptême des enfants est justifiée quand les structures culturelles fournissent une ambiance favorable au développement de la vie chrétienne et, à l'inverse, injustifiée quand ces structures n'existent plus. En d'autres

10. Cf. D.G. PERREY, *Baptism at 21*, New York, 1973, pp. 178-179.

11. Cf. D.G. PERREY, *op.cit.*, et « Let's Stop Baptizing Babies », dans *U.S. Catholic* 37 (1972), pp. 14-15.

12. Cf. R. KEIFER, « Christian Initiation : The State of the Question », dans *Worship* 47 (1974), pp. 396-397 ; A. KAVANAGH, « Christian Initiation in Post-Conciliar Roman Catholicism : A Brief Report » dans *Studia Liturgica*, 12 (1977), pp. 110-111 ; « Editorial » dans D. Power et L. Maldonado (éd.), « Liturgy and Human Passage », dans *Concilium* 112, New York 1978, pp. VII-VIII (éd. française, 132 [1978], pp. 7-11).

termes, christianisme et culture occidentale ont été absolument synonymes pendant des siècles en Europe, durant le moyen âge et au début des temps modernes, tandis qu'aux Etats-Unis le système d'écoles et d'œuvres paroissiales a créé une subculture catholique propre. On pouvait s'appuyer sur ces conditions sociales qui constituaient l'environnement dans lequel se réalisait la croissance de ceux qui étaient baptisés dès l'enfance. Quand ces conditions culturelles commencèrent à se dégrader, dans la pluralité des valeurs et des façons de vivre, cet appui disparut, ce qui conduisit à mettre en question la pratique du baptême des enfants.

Foi du candidat et foi de la communauté

Nous l'avons signalé plus haut, seul David Greye Perrey a conseillé de supprimer totalement la pratique du baptême des petits enfants, alors que d'autres auteurs de l'école de la foi adulte ne discutaient que sur certains problèmes particuliers posés par la pratique actuelle de ce type de baptême. Ainsi, en soulignant, après Vatican II, la nécessité primordiale d'un foi personnelle et mûre, on proposait d'ajourner la confirmation jusqu'à la pleine maturité¹³. La conscience de la nature adulte de la foi chrétienne porta bientôt sur le baptême : de là vinrent les premières questions touchant le baptême des enfants¹⁴. Cette discussion trahissait l'importance alors excessive conférée à l'individu qui reçoit le baptême, tandis que les discussions ultérieures placèrent l'insistance sur la communauté où l'on est baptisé. Cette insistance apparaît nettement dans le Rituel du baptême des petits enfants. Ainsi, bien que Perrey ait soutenu que seuls les adultes sont capables de confesser la foi et de répondre à l'appel de Dieu, l'école de la foi adulte, dans sa majorité, a tenu

13. Cf. F.J. Buckley, « What Age for Confirmation ? », dans *Theological Studies* 27 (1966), pp. 655-666.

14. Cf. « Pastoral Problem of Infant Baptism », *art. cit.*, p. 122.

compte de l'insistance renouvelée sur la foi de la communauté.

Ce changement d'insistance amena à s'intéresser de façon plus radicale au baptême des petits enfants et fit comprendre que c'était pratiquer un baptême sans discernement que de baptiser quand il n'est guère probable que l'enfant recevra une éducation chrétienne.

L'importance de la foi des parents

C'est alors que fut posée la question du baptême des petits enfants de parents « non satis credentes »¹⁵.

La plupart des auteurs de cette école admettaient le baptême des petits enfants quand il y avait assurance formelle d'éducation chrétienne par la suite, mais ils voulaient retarder le baptême dans les autres cas. Sans de telles assurances d'une future éducation chrétienne, la notion de grâce de Dieu et celle d'efficacité « ex opere operato » leur paraissaient réduire le baptême à une sorte d'acte magique, ou presque, de la part des parents et de la communauté. Sans nier pour autant l'effet de la grâce divine dans le baptême, ces auteurs donnaient une place importante à la foi adulte et personnelle des parents et de la communauté, et finalement de tout baptisé¹⁶.

Le baptême des adultes, une norme ?

La critique de problèmes particuliers relatifs au baptême des enfants a conduit à une conception globale du baptême des enfants, dont la pratique a pu être envisagée comme la norme, mais qui ne l'est plus depuis la publication du Rituel de l'initiation chrétienne des adultes en 1972. Les

15. Cf. R. GUERRETTE, *art. cit.*, pp. 433-437 et P. Vanbergen, « Baptism of the Infants of non satis credentes Parents », dans *Studia Liturgica* 12 (1977), pp. 195-200.

16. Cf. A. KAVANAGH, « Initiation : Baptism... », *art. cit.*, pp. 262-276.

auteurs de cette école ont considéré tout de suite ce nouveau Rituel comme la norme souhaitée par l'Église pour l'initiation chrétienne¹⁷. Prenant acte du fait historique de l'antériorité du catéchuménat par rapport à la conversion et de l'initiation totale scellée lors de la veillée pascale, cette école a souhaité que cette disposition puisse redevenir normative. Pour qu'elle le redevînt, il fallait que les candidats à l'initiation fussent des adultes. Le baptême des petits enfants, suivant lequel cette démarche catéchuménale vient après le sacrement, devait alors être considéré comme « anormal », quoique « licite ». Les avocats de ce projet trouvaient une preuve supplémentaire à l'appui de leur position dans la place typographique respective des rituels : celui de l'initiation chrétienne des adultes venant avant le Rituel du baptême des enfants et le Rituel de la Confirmation.

Le fait que le Rituel d'initiation des adultes fut le dernier des trois rites d'initiation à être publié leur parut être aussi une indication de sa qualité et de sa perfection. « Ce Rituel, qui parut après un long travail de recherches, de consultations et de confrontations des réactions des évêques à propos des rituels du baptême des enfants et de la confirmation, apparaît comme le dernier travail et le plus mûr de la sous-commission conciliaire »¹⁸. Aidan Kavanagh a ainsi comparé le baptême des enfants à la messe basse, « permise, mais qu'il ne faut pas encourager »¹⁹.

Quelle Église en perspective ?

Si l'on veut juger l'école de la foi adulte, on ne saurait exagérer l'influence qu'a exercée le Rituel de l'initiation chrétienne des adultes. Ses principaux auteurs n'ont pas

17. Cf. J. GALLEN, « American Liturgy : A Theological Locus », dans *Theological Studies* 35 (1974), p. 307.

18. A. KAVANAGH, *The Shape of Baptism : The Rite of Christian Initiation*, New York, 1978, p. 105.

19. Cf. A. KAVANAGH, « The New Rites of Adult Initiation », dans *Studia Liturgica* 10 (1974), p. 35.

souligné l'importance du nouveau Rituel à cause uniquement de ses éléments rituels qu'à coup sûr ils approuvaient ; ils se sont appuyés sur la vision de l'Eglise exprimée par ce Rituel. L'Eglise était perçue comme la communion des personnes engagées dans la foi. Ainsi Aidan Kavanagh pouvait-il déclarer : « Le chrétien est celui qui croit en Jésus Christ mort et ressuscité au milieu de son peuple fidèle. Cette foi n'est pas de la poésie, c'est un moyen de vie fraternelle, c'est le lien qui permet des échanges réciproques, ce que nous appelons la communion, et c'est cette communion qui fonde la présence ecclésiale de Jésus Christ dans le monde de la grâce, de la foi, de l'espérance, de la charité et du caractère. Voilà ce que l'eucharistie célèbre, signifie et produit à l'intérieur de la communauté des croyants : c'est cela, l'Eglise. L'initiation, dans sa signification la plus profonde, est une pédagogie dans laquelle nous entrons : c'est cela, l'Eglise »²⁰.

Travaillant, comme ils l'ont fait, à partir du Rituel de l'initiation chrétienne des adultes, ces auteurs ont repris la perspective qu'il contient sur l'Eglise et sur la foi nécessaire de ses membres. Une telle Eglise de haut niveau, constituée de personnes profondément engagées, exigeait la pédagogie d'un catéchuménat préalable, et ceci, en retour, impliquait un style de démarche du niveau des adultes. En d'autres termes, à partir de cette vision de l'Eglise, cette école a présenté comme marche à suivre la voie d'initiation qui engendrerait une telle Eglise.

Le baptême, un aboutissement

En conséquence, le baptême, dans l'école de la foi adulte, signifie tout autre chose que dans l'école de l'environnement. En tant qu'initiation à la vie sacramentelle de l'Eglise, le baptême est pour elle, en un sens, un accomplissement. Ceux qui s'intéressent à la foi doivent

20. A. KAVANAGH, « Christian Initiation of Adults ; The Rites », dans *Worship* 48 (1974), p. 333.

être admis dans l'Eglise comme catéchumènes pour commencer (ou poursuivre) le développement de leur foi. Ces catéchumènes chrétiens ne doivent être baptisés qu'après avoir atteint un niveau de foi adulte. Prenant pour base de leur pédagogie le Rituel de l'initiation chrétienne des adultes, ceux qui plaidaient en faveur de cette idée proposaient que cette initiation intègre à la fois tous les rites d'initiation (baptême, confirmation et eucharistie). Ainsi, même si le catéchumène est déjà un membre de l'Eglise, le baptême et l'accès à la vie sacramentelle de l'Eglise signifient qu'il est parvenu à une certaine maturité de la foi, ce qui légitime son initiation complète.

Quelle place pour le baptême des enfants ?

Bien qu'on puisse repérer différents motifs en faveur de cette vue (par exemple, un sentiment d'échec quand on baptise des enfants de catholiques non pratiquants, le désir d'améliorer la qualité de la foi et de la vie chrétienne, l'admiration pour le précédent historique où l'initiation de l'adulte suit le catéchuménat), les auteurs de cette école ne diffèrent pas tellement entre eux dans leurs arguments et leurs propositions. Tous regardent le processus présenté par le rituel de l'initiation chrétienne des adultes comme normatif et ils tendent vers une Eglise de chrétiens activement engagés et ayant un haut niveau de foi personnelle. Leurs différences portaient sur la mesure de « tolérance » à accorder au baptême des enfants : David Greye Perrey réclamait son abolition, tandis que les recommandations de la session de l'Académie de liturgie d'Amérique du Nord de 1973 considéraient le baptême des enfants comme dérivé du baptême des adultes et conçu pour les enfants de « parents chrétiens » conscients de leur responsabilités²¹. Cependant, l'accent mis sur l'initiation des adultes comportait un manque très net d'enthousiasme pour le baptême des enfants, et la position de Perrey peut

21. Cf. J. GALLEN, *art. cit.*, p. 307.

être regardée comme la conclusion logique de la ligne de pensée principale de toute cette école.

II

L'ÉCOLE DE L'ENVIRONNEMENT

Les arguments et les propositions des auteurs qui représentent l'école de l'environnement²² relativement au baptême des enfants étaient tout à fait consonants. Le nombre des opinions et des alternatives suggérées pour la pratique fut bien moins élevé chez eux que dans l'école de la foi adulte. Les arguments de cette école étaient surtout fortement ecclésiologiques, en réaction contre la pauvreté théologique et le manque de sens pastoral manifesté par la pratique préconciliaire du baptême conféré sans discernement et en privé aux enfants. On pourrait noter que plusieurs des préoccupations essentielles de l'école de l'environnement ont été les mêmes que celles de l'école de la maturité adulte. Mais d'autres préoccupations n'étaient pas les mêmes que celles de l'école de la foi adulte, comme par exemple les propositions émises touchant la pratique à préconiser dans l'avenir.

Le baptême, sacrement de la foi

Des arguments en faveur du baptême des enfants réapparurent dès les premières années après le Concile. Alors que le concept augustinien du péché originel avait été l'argument classique pour légitimer le baptême des enfants jusqu'à Vatican II, les arguments de l'école de l'environnement prévalurent après le Concile. La cause en est l'absence de référence au péché originel et l'insistance mise

22. Parmi les représentants de cette école, on peut citer Christopher Kiesling, William Allen, Norbert Rigali, Charles Keating, James Challancin, Eugene Maly et Francis Buckley.

sur le rôle de la foi dans la Constitution sur la Liturgie. « Les sacrements ont pour fin de sanctifier les hommes, d'édifier le corps du Christ, enfin de rendre un culte à Dieu ; mais, à titre de signes, ils ont aussi un rôle d'enseignement. Non seulement ils supposent la foi, mais encore, par les paroles et par les choses, ils la nourrissent, ils la fortifient, ils l'expriment. »²³ L'école de la maturité adulte interprétait ce passage comme signifiant que le baptême présuppose la foi de la part de la personne qui est baptisée. Certainement, cet accent mis sur la foi ne saurait être ignoré et l'interprétation que cette école a donnée de ce point a constitué un véritable défi à la pratique du baptême des enfants.

L'accueil dans une communauté de croyants

Les premiers auteurs de l'école de l'environnement avaient bien perçu le problème et ils insistaient pour qu'on tienne beaucoup plus compte de la dimensions sociale en ce qui concerne le baptême des enfants. Christopher Kiesling affirmait : « Le problème, en ce qui concerne le baptême des enfants, vient, d'après moi, de ce que nous pensons le baptême beaucoup trop en termes d'individu et de son expression de la foi... Bien qu'on parle beaucoup aujourd'hui de la "communauté chrétienne" et de sa nécessité pour l'individu dans le plan divin du salut, nous ne sommes pas encore parvenus autant que nous le voudrions à appliquer cela au baptême... Nous pensons toujours le baptême comme offert par l'Eglise à l'individu pour lui permettre d'exprimer sa foi subjective. Le baptême des enfants est toujours embarrassant, car bien qu'il exprime la foi subjective de la communauté chrétienne, il ne vient pas apporter le salut à l'enfant par le moyen de sa foi, même s'il est vrai que la foi subjective de la personne baptisée est d'importance primordiale dans le baptême »²⁴.

23. Constitution sur la Liturgie, n° 59.

24. Ch. KIESLING, *art. cit.*, pp. 617-619.

Sans doute, il est difficile, sinon impossible, d'expliquer le péché originel et les effets positifs du baptême si l'on centre l'attention exclusivement sur l'enfant. Kiesling affirmait encore que la pensée postconciliaire à propos du péché originel soulignait sa nature interpersonnelle. « Cette condition du genre humain à laquelle on se rapporte sous le terme de "péché originel" a été analysée en termes de parenté interpersonnelle qui sont essentiels à la nature humaine. L'homme n'est pas un être isolé, il est essentiellement un être social. L'homme devient une personne grâce à sa rencontre avec d'autres personnes. »²⁵ La grâce qui est accordée dans le baptême n'est pas une espèce de changement métaphysique magique dans l'enfant, mais l'accueil dans une communauté d'hommes dont la vie est le renversement de l'orientation pécheresse qui constitue le péché originel.

Cette façon de comprendre le baptême des enfants et le rôle important de la communauté chrétienne ont trouvé leur expression dans le Rituel du baptême des petits enfants, paru en 1969. L'introduction au Rituel déclare que la véritable signification du baptême des enfants n'est parfaite que si l'enfant reçoit par la suite une formation dans la foi en laquelle il ou elle a été baptisé²⁶. De plus, le rôle des parents dans la préparation de la célébration du baptême est souligné. Les parents sont encouragés à prendre contact avec le prêtre de la paroisse dès avant la naissance de l'enfant, afin de recevoir les avis souhaitables « en vue de préparer la célébration pour qu'elle revête son caractère pascal »²⁷. Si les parents ne se montrent pas décidés à entreprendre la formation chrétienne de l'enfant ou à professer la foi eux-mêmes, la date du baptême peut être retardée au-delà du délai normal qui est de quelques semaines après la naissance.

25. *Ibid.*, p. 619.

26. Rituel du baptême des enfants, n° 3 : « Pour accomplir la vérité du sacrement, il faut donc que, par la suite, les enfants soient élevés dans cette foi dans laquelle ils sont baptisés. »

27. *Ibid.*, n° 8.

La responsabilité des parents et de la communauté

Les avocats de l'école de l'environnement, en invoquant le Rituel du baptême des petits enfants, qui reconnaît l'incapacité des enfants à avoir ou à professer une foi personnelle, et affirme qu'ils sont baptisés « dans la foi de l'Eglise »²⁸, distinguaient trois dimensions de la foi, impliquées dans le baptême des enfants : « la foi naissante de l'enfant, la foi mûre du parent, et la foi en corps de toute la communauté »²⁹. Ils considéraient ces trois aspects de la foi comme essentiels à la signification du baptême des petits enfants. Ces auteurs³⁰ justifiaient en effet, le baptême des petits enfants par l'existence préalable d'un environnement de foi chrétienne dans lequel l'enfant doit grandir. En conséquence, le baptême implique l'engagement des parents et de la communauté à éduquer les enfants dans la foi dans laquelle ils ont été baptisés, le but de cette éducation étant de conduire à une acceptation personnelle de la foi par ceux qui ont été baptisés dès la petite enfance.

Le terme d'« environnement » ne doit pas être compris dans un sens strictement sociologique. Les promoteurs de cette école étaient fondamentalement des théologiens qui soulignaient l'œuvre de l'Esprit dans la vie de la communauté chrétienne, l'extension « en corps » du péché et de la grâce et un sens ecclésiologique très fort, qui leur faisait percevoir l'Eglise et la communauté chrétienne comme l'environnement dans lequel et grâce auquel un individu est formé dans la foi chrétienne. Participer à cette communauté et en être membre sont de fait les moyens de

28. *Ibid.*, n° 1-4.

29. Cf. J.A. UPTON, « A Solution to the Infant Baptism Problem », dans *Living Light* 16 (1979), p. 487.

30. Cf. A. LEYSTAN, « New Rite of Infant Baptism », dans *The Priest* 26 (1970), pp. 52-57 ; C.J. KEATING, « Baptism Sets Our Boundaries », dans *New Catholic World* 217 (1974), pp. 100-104 ; J. CHALLANCIN, « Infant Baptism : More Difficult Requirements ? », dans *Homiletic and Pastoral Review* 77 (1977), pp. 61-68.

l'engagement mûri dans la foi. « La communauté porte la responsabilité de fournir à la fois l'instruction et l'environnement qui rendront l'enfant véritablement capable de poser plus tard un acte de foi personnel. »³¹ Les auteurs de cette école disaient que cela n'était pas un nouvel aspect du baptême, mais une dimension du régime baptismal de l'Eglise, qui n'a pas été suffisamment mise en relief dans le passé, tandis que l'accent était mis sur le *quam primum*³².

Le rôle de la catéchèse postbaptismale

De même que ceux de l'école de la foi adulte, quelques auteurs de l'école de l'environnement ont suggéré que la catéchèse fût révisée pour souligner la formation chrétienne, le développement dans la foi et le service (*diakonia*). Le baptême des petits enfants n'était pas considéré comme faisant obstacle à cette catéchèse; on peut en effet s'attendre à ce que les enfants baptisés dès la petite enfance accomplissent une démarche de conversion de type catéchuménal lorsqu'ils auront grandi³³. Le Directoire des messes pour enfants de 1973 souligne la responsabilité permanente de l'Eglise à l'égard des enfants baptisés dès l'enfance « afin de s'assurer que ces enfants grandissent en communion avec le Christ et la communauté chrétienne »³⁴. Dans les années soixante-dix, beaucoup de paroisses, pour permettre une telle croissance, concurent un processus de formation catéchuménale adapté à ceux qui étaient déjà baptisés³⁵.

31. F. KRAUSE, « Infant Baptism and the Domestic Church », dans *The Priest* 33 (1977), pp. 26-27.

32. Cf. J. CHALLANCIN, *art. cit.*, p. 63.

33. Cf. M. HELLWIG, *The Meaning of the Sacraments*, Dayton (Ohio) 1972, p. 12.

34. Directoire des Messes pour les enfants, n° 8; E. FLANNERY, *op. cit.*, p. 256.

35. Cf. T. RANDOLPH, « The American Catechumenate : A Preliminary Report », dans « Bishops Committee on the Liturgy », *Newsletter* 14 (1978), pp. 121-122.

Le rôle du milieu familial chrétien

Outre l'insistance sur la formation future de l'enfant et de l'environnement pour cette formation, quelques auteurs firent remarquer l'importance qu'un enfant soit né d'un mariage chrétien. Ainsi William Allen remarqua que, dans le cas du baptême d'un nouveau-né, l'enfant est considéré déjà comme étant une personne en référence au peuple de Dieu : « L'enfant n'est pas une créature quelconque, mais une créature particulière destinée par Dieu à entrer dans la sphère rédemptrice de Jésus Christ³⁶. » Norbert Rigali exprima le même sentiment dans une perspective ecclésiologique. Puisque l'union conjugale des chrétiens constitue une communauté chrétienne en relation, par le fait même, avec l'Eglise universelle, disait-il, un enfant qui naît d'une union conjugale chrétienne naît à la communauté chrétienne³⁷. Ces explications mettaient enfin en relief le lien sous-jacent avec la cellule de la communauté chrétienne la plus engagée dans le baptême des enfants, à savoir la famille. C'est l'engagement des parents dans la foi qui justifiait le baptême de l'enfant et cet engagement était considéré comme un signe venant de Dieu. « L'Eglise ne peut baptiser que ceux qui lui ont été envoyés par l'Esprit Saint. Si les parents vivent une vie marquée du signe de l'obéissance à l'Esprit de Dieu, alors l'Eglise recevra sans hésiter et dans la joie l'enfant comme lui étant, littéralement, envoyé par Dieu³⁸. »

36. W.F. ALLEN, « Baptism of Infants », dans *The Priest* 29 (1973), p. 21.

37. Cf. N. RIGALI, « New Theology and Infant Baptism », dans *The Priest* 30 (1974), p. 16.

38. M. SEARLE, *Christening. The Making of Christians*, Collegeville (Minn.) 1980, p. 49.

Pour un discernement dans la pratique

Les arguments de l'école de l'environnement furent utilisés à différents degrés. Certains auteurs invoquaient ces arguments simplement comme une justification du baptême des enfants, tout en regardant cette pratique comme une exception à la norme de l'initiation adulte³⁹. D'autres estimaient que, pour des enfants de catholiques pratiquants, le baptême des enfants était la pratique la plus naturelle et la plus efficace : « Des adhérents à cette position soutiennent le principe que les gens apprennent à penser, à juger et à se comporter le plus réellement en chrétiens grâce à une participation régulière à la vie de la communauté durant toutes les étapes de développement depuis l'enfance jusqu'à la maturité adulte. Interdire à des enfants l'accès au culte de l'Eglise, c'est leur refuser le moyen le plus efficace et le plus pratique de devenir des croyants convaincus. »⁴⁰ Cette position revenait essentiellement à préconiser la prudence dans le baptême des enfants, après quoi se produirait un développement progressif de la foi aboutissant à un engagement de la personne devenue adulte. On peut constater que beaucoup d'auteurs aussi bien de l'école de la maturité adulte que de celle de l'environnement étaient d'accord sur ce point : le problème essentiel venait du manque de discernement dans le baptême des enfants. Pourtant les deux écoles différaient sur un point : celle de la maturité adulte voulait que la norme fût l'initiation adulte, tandis que celle de l'environnement ne voyait rien d'anormal (c'est-à-dire une déviation de la norme) dans un baptême des enfants conféré dans des circonstances convenables.

A l'arrière-plan de ces arguments en faveur du baptême des enfants de parents chrétiens, il y a la perception de l'Eglise comme communauté composée de fidèles à

39. Cf. J. GALLEN, «The Pastoral Celebration of Initiation», dans *New Catholic World* 222 (1979), p. 150.

40. N. MITCHELL, *art. cit.*, pp. 429-430.

différents niveaux de foi. La communauté constitue cet environnement grâce auquel tous les membres peuvent parvenir à une foi mûre, à une foi d'adulte. On ne peut cependant espérer que tout chrétien soit d'un haut degré spirituel. « L'Eglise, affirme cette école, est plus qu'une communauté d'adultes transformés. Elle est aussi un environnement d'éducation qui favorise le développement graduel de la foi chez les individus et les groupes de toutes conditions, y compris les enfants. »⁴¹

Le baptême, un commencement

Le baptême, dans l'école de l'environnement, n'était pas envisagé comme le couronnement d'une foi adulte (ce qui était le point de vue de l'école de la foi adulte), mais plutôt comme un signe valide et complet des *commencements*, l'initiation à une vie chrétienne dont la finalité est de trouver un début d'accomplissement dans les sacrements de confirmation, de mariage, et de l'ordre⁴². Ces auteurs ne pensaient pas que la foi adulte survenue après une expérience de conversion soit prérequise pour la plénitude de la vie sacramentelle dans l'Eglise. Ils pensaient que, dans le cas d'enfants nés de parents catholiques pratiquants, la foi adulte doit venir après l'admission à la vie sacramentelle de l'Eglise. Ainsi, alors que plusieurs estimaient préférable d'engager les enfants de catholiques non-pratiquants⁴³ dans un catéchuménat préalable, l'idée prédominante chez les avocats de l'« environnement » fut d'initier les enfants à la vie sacramentelle et culturelle de l'Eglise, en considérant que ceci constitue le plus efficace des environnements.

Ainsi qu'on l'a déjà dit, les auteurs de l'école de l'environnement étaient favorables au baptême des enfants

41. *Ibid.*, p. 430.

42. R. PETERSON, « Let's Baptize Babies of Non-Practicing Catholics », dans *U.S. Catholic* 42 (1977), p. 15.

43. Cf. J. GALLEN, « American Liturgy... », *art. cit.*, p. 307.

et le défendirent comme la pratique normale. Pourtant quelques-uns d'entre eux ont continué à considérer l'initiation des adultes comme la norme.

Le baptême, une nécessité pour l'enfant

A l'autre extrême, deux auteurs, pendant cette période, se sont faits les défenseurs du baptême des enfants, sans aucune discrimination, comme la règle de l'Eglise. Les arguments de Paul Donlan et de Rockford Peterson⁴⁴ peuvent être considérés comme tout à fait différents des arguments de base de l'école de l'environnement. Leur façon de comprendre le baptême était de voir en lui le moyen essentiel pour ôter le péché originel et grâce auquel Dieu sauve les individus. Affirmant que l'Eglise a toujours enseigné que « ceux qui meurent dans le péché originel ne verront pas Dieu après la mort »⁴⁵, ces auteurs déploraient le fait que la pratique habituelle a souvent retardé le baptême « par égard pour tout le monde plutôt que pour l'enfant, lequel devait attendre, pour devenir un enfant de Dieu, que cela arrange tout le monde, les prêtres, les parents, les grands-parents et la foi de la communauté »⁴⁶. Ces auteurs représentaient l'unique résurgence de cette mentalité relative au baptême dans la littérature catholique américaine de cette période. On les rattache à l'école de l'environnement uniquement à cause des conséquences des principes de cette école. Autrement dit, la pensée de Donlan qui professe que le salut n'est possible que dans l'Eglise, et l'insistance de Peterson sur la formation future de l'enfant baptisé dès l'enfance ont quelque relation avec les principes de cette école, bien que leurs points essentiels soient présentés d'une façon radicalement différente et que

44. P.A. DONLAN, « Second Thoughts on Delaying the Baptism of Infants », dans *The Priest* 33 (1977), pp. 31-33 ; R. PETERSON, *art. cit.*, pp. 14-15.

45. P.A. DONLAN, *art. cit.*, p. 37.

46. *Ibid.*, p. 38, note 5.

leur façon de comprendre le baptême diffère de celle des autres auteurs de cette école.

Ces deux écrivains représentent la pointe extrême de la littérature en faveur du baptême des enfants, exactement comme David Greye Perrey représente la pointe extrême contre le baptême des enfants.

Finalement, je voudrais noter que les arguments de cette école visent essentiellement à justifier le baptême des enfants comme un acte ecclésial. Ce faisant, ils proposent des améliorations dans la façon de comprendre le baptême et sa célébration sacramentelle en insistant sur le rôle de la communauté, et spécialement celui des parents. L'importance de la foi est soulignée en relation avec la communauté de foi et la foi personnelle subséquente de l'enfant.

III

L'ÉCOLE DE L'UNITÉ DE L'INITIATION

Comme nous l'avons dit plus haut, la troisième école qui a joué un rôle dans le débat au sujet du baptême des enfants n'avait pas d'abord de position pour ou contre cette pratique. Elle plaidait plutôt pour la célébration des trois rites actuellement séparés (baptême, confirmation, eucharistie) en un seul rite unifié. Beaucoup d'auteurs de l'école de la foi adulte et de celle de l'environnement épousèrent aussi les positions de cette école.

Le débat sur l'âge de la confirmation

La question de l'âge convenable pour la confirmation semble avoir donné l'impulsion première à cette ligne de pensée. Les propositions d'ajourner la confirmation jusqu'à un âge plus mûr, telles qu'elles ont été présentées par François Buckley dans les années qui ont suivi immédiate-

ment le Concile⁴⁷, conduisirent rapidement à se poser des questions sur la signification de la confirmation. Richard Ling, par exemple, fit observer qu'il y avait eu deux significations très différentes de la confirmation au cours de l'histoire de l'Eglise. Jusqu'à 1300, disait Ling, la confirmation était considérée comme une partie et un achèvement du baptême, au lieu que la pratique depuis lors y a vu un rite en tant que tel, signifiant l'achèvement d'une croissance spirituelle de l'individu⁴⁸. En même temps, la confirmation est devenue un rite de l'adolescence et de la majorité sociale, donnant de la force pour les défis de l'âge adulte. Vue dans cette lumière, la proposition d'un retard de la confirmation à un âge plus avancé ne fit que renforcer cette tendance. Prenant acte de ces observations, Ling fut le premier auteur américain à cette époque à proposer de confirmer les enfants⁴⁹. Cependant, il faudrait remarquer que cette première proposition considérait la confirmation des enfants comme un rite séparé du baptême.

L'unité des sacrements d'initiation

La publication du Rituel révisé de la confirmation en 1971 apporta la preuve que la règle de l'Eglise catholique pour les enfants baptisés dès l'enfance continuerait à être la confirmation à un degré de maturité plus avancé. Cependant, le Rituel de l'initiation chrétienne des adultes, qui fut publié l'année suivante, établit que le baptême, la confirmation et la première eucharistie des catéchumènes formeraient une seule cérémonie. L'introduction du Rituel notait que, selon la pratique la plus ancienne de la liturgie romaine, « un adulte ne peut être baptisé sans recevoir la confirmation immédiatement après le baptême »⁵⁰.

47. Cf. F. BUCKLEY, *art. cit.*, pp. 655-666.

48. Cf. R. LING, « A Catechist's Vote for Infant Confirmation », dans *Living Light* 7 (1970), p. 49.

49. *Ibid.*, pp. 42-56.

50. Rituel de l'initiation chrétienne des adultes, n° 34.

L'unification des trois sacrements d'initiation dans l'initiation des adultes fut rapidement suivie de nombreuses études théologiques et historiques touchant la relation entre les trois sacrements de l'initiation. La première contribution de Aidan Kavanagh dans le débat sur le baptême des enfants suggérait que « si le baptême des enfants est opportun, alors il semble qu'il n'y ait pas de raison contraignante pour que son achèvement immédiat par la confirmation soit inopportun »⁵¹. En rappelant la remarque de Richard Ling que l'âge physique pour la confirmation ne devint important qu'au Moyen Age⁵², Kavanagh en vint à dire : « Bien que nul n'ait un droit (*jus*) au baptême, le baptisé possède des droits à la confirmation et à l'eucharistie⁵³. »

Dans la décennie suivante, Tad Guzie épousa la même façon de voir : « La confirmation n'a pas de sens en dehors du baptême »⁵⁴, elle est simplement l'achèvement de l'acte baptismal, et par conséquent n'a aucune raison théologique d'exister seule en tant que sacrement. En fait, si on la sépare du baptême, elle perd toute signification théologique. Bien plus, l'initiation à la communauté chrétienne perd son sens si le nouvel initié n'est admis à partager l'eucharistie que plus tard. La même année, Julia Ann Upton présenta comme un des cinq problèmes les plus importants liés à la façon courante de comprendre le baptême des enfants, ce fait que « la séparation des sacrements de l'initiation signifierait qu'il y a différents degrés d'appartenance à la communauté »⁵⁵.

51. A. KAVANAGH, « Initiation : Baptism... », *art. cit.*, p. 274.

52. Cf. R. LING, *art. cit.*, p. 49.

53. A. KAVANAGH, « Initiation : Baptism... », *art. cit.*, p. 274.

54. T. GUZIE, « Should We Cancel Confirmation? », dans *U.S. Catholic* 44 (1979), p. 19.

55. J.A. UPTON, *art. cit.*, p. 489.

Même dans le cas des enfants

Les recherches relatives à l'évolution des formes de l'initiation chrétienne révélèrent que ce qui devint une suite de trois sacrements individués était, à l'origine, célébré dans l'Eglise primitive comme un seul rite d'initiation. Puisque le rite révisé de l'initiation des adultes avait réuni ces sacrements en un seul rite, on demandait que cette réunification fût réalisée aussi pour l'initiation des enfants, puisqu'elle avait été aussi la pratique de la primitive Eglise. De plus, séparer les sacrements d'initiation pour les lier à des époques différentes de la vie semblait être une position intenable dans une époque « postchrétienne »⁵⁶. De fait, on reconnut généralement que la façon populaire de comprendre la confirmation comme un rite de maturité pour les adultes avait obscurci sa relation sacramentelle avec le baptême. Le maintien de la séparation entre les sacrements de l'initiation serait considéré comme propre à renforcer cette mésintelligence. L'accord général parmi les liturgistes de profession pour réunir les rites d'initiation commence avec les Recommandations de la session de l'Académie de Liturgie d'Amérique du Nord, en 1973. La toute première de ces recommandations affirmait : « Le rite de l'initiation chrétienne devrait être normalement un événement sacramentel unique dans lequel les trois moments actuellement séparés (baptême, confirmation, eucharistie) seraient intégrés. Le rite complet devrait être utilisé à l'âge où la personne se trouve initiée. »⁵⁷

Après 1972, les avocats de l'école de la foi adulte pouvaient noter que, en plus de tous ses autres avantages, le rite de l'initiation des adultes avait apporté celui de la réunification des trois rites d'initiation. L'initiation des adultes fut considérée plus tard comme normative puisqu'elle avait pour résultat d'introduire à toute la vie de

56. Cf. « Editorial » dans D. Power et L. Maldonado (éd.), *op. cit.*, pp. VII-VIII.

57. J. GALLEN, « American Liturgy... », *art. cit.*, p. 307.

l'Eglise, tandis que le baptême des enfants devait être complété ensuite par la confirmation et l'eucharistie. C'est seulement plus tard que les auteurs de l'école de l'environnement présentèrent leur idée que l'unification de rites d'initiation ne supprimait pas nécessairement le baptême des enfants.

La pratique des Eglises orthodoxes fournissait un exemple d'initiation des enfants au moyen d'un rite unique, intégrant baptême, confirmation et eucharistie. Alors un consensus commença à se faire jour pour la réunification des rites de l'initiation. Tout comme les tenants de l'école de la foi adulte et de celle de l'environnement en vinrent à s'entendre sur le problème fondamental du baptême sans discernement, ils en vinrent aussi à s'entendre sur la réunification des rites d'initiation. En fait, aucune opposition directe sur ce point ne se manifesta au cours de cette période.

IV

L'ÉCOLE DU RITE ADAPTÉ

La quatrième position importante dans le débat post-conciliaire dans l'Eglise catholique américaine à propos du baptême des enfants fit une apparition plutôt tardive à cette époque. Elle demeure aussi la moins développée. Si notre étude en traite plutôt brièvement, ce n'est pas pour faire remarquer son peu d'importance, c'est simplement parce que sa théorie et les quelques arguments qui la fondent apparaissent assez tardivement dans cette période. On pourrait penser que cette école s'est développée par la suite, spécialement du fait que les pratiques suggérées par cette position n'entrent en conflit d'aucune manière avec les directives de l'Instruction de 1980 de la Congrégation pour la doctrine de la foi sur le baptême des enfants.

Pour une adaptation aux circonstances

Cette quatrième position, que j'ai appelée l'école du rite adapté, enseigne que les individus arrivent à la foi de différentes manières, du fait de circonstances variées, et que différentes formes d'initiation pourraient être employées suivant ces différentes circonstances. En d'autres termes, ces auteurs avancent que les trois nouveaux rites de l'initiation chrétienne représentent ensemble la voie catholique d'initiation et que le rite qui correspond aux circonstances de l'initiation du néophyte est le seul qui soit « normal » pour lui.

Cette école voulait prendre en considération non seulement les circonstances familiales (comme celle de parents pratiquants ou non), mais encore la situation sociologique : ainsi, si des chrétiens sont en minorité dans une culture donnée, de sorte que l'éducation chrétienne deviendrait très difficile, alors l'initiation de l'adulte serait la pratique la mieux appropriée dans ce contexte.

Le premier indice d'un tel raisonnement dans la littérature catholique américaine apparut lors des débats concernant les Rituels révisés de l'initiation, dans les années qui suivirent immédiatement le Concile Vatican II. Précisant qu'il y avait parmi les théologiens et les responsables de l'Eglise un consensus général sur la relation entre le baptême et la foi, Polycarp Sherwood en vint à expliquer que ce consensus ne devait nullement être considéré comme signifiant une forme unique d'initiation. « La pratique baptismale peut varier liturgiquement et pastoralement. Liturgiquement : on peut imaginer des rites adaptés pour le baptême des enfants, pourvu que leur modalité soit authentique ; pourvu que la séquence indissociable baptême-confirmation-eucharistie soit préservée ou rétablie ; et pourvu que le catéchuménat soit réinstauré. Pastoralement : on peut imaginer un rite assez souple pour s'adapter aux besoins des personnes, des lieux et des moments⁵⁸. »

58. P. SHERWOOD, « Introduction », dans *Resonance*, n° 6 (1968), p. 5.

Bien que le régime assoupli soit entré en usage dès les années qui suivirent la publication des Rituels révisés du baptême des enfants et de l'initiation des adultes, cet assouplissement ne fut pas le point majeur du débat concernant le baptême des enfants avant la fin des années soixante. Le débat portait essentiellement sur la justification et la défense de l'une ou l'autre des deux pratiques.

Après la publication des Rituels révisés, les premières références américaines à des positions de l'école du rite adapté se présentèrent en relation avec des remarques d'auteurs européens. Pierre-Marie Gy, par exemple, était cité : « Si nous regardons le Rituel romain du baptême, il comprend deux parties : le baptême des enfants et le baptême des adultes. Ces deux sections du rituel ont été préparées par les mêmes personnes et elles forment ensemble une unité. Le baptême des adultes, à mon avis, ne devrait pas être regardé comme une façon de supprimer le baptême des enfants ou comme quelque chose qui viendrait le remplacer... L'importance du baptême des adultes dans les différents pays civilisés de l'occident doit tenir compte de la crise actuelle de la foi. Si cette crise se développe, il est probable que le nombre des baptêmes d'enfants diminuera encore et il sera plus difficile pour les parents chrétiens de conduire leurs enfants jusqu'à une foi adulte⁵⁹. » Un épiscopalien américain représentatif de cette école, Daniel Stevick, a fait observer que l'insistance exclusive sur un seul type de spiritualité ou de pratique baptismale aboutirait à un régime d'initiation défectueux⁶⁰.

59. P.-M. Gy, cité par R. REICHERT, « A Catechist's Response to the rite of Christian Initiation for Adults », dans *Living Light* 14 (1977), p. 142 ; cf. aussi P.A. LIÉGÉ, « Le baptême des enfants dans le débat pastoral et théologique », dans *La Maison Dieu*, n° 107 (1971), p. 27.

60. Cf. D.B. STEVICK, « Types of Baptismal Spirituality », dans *Worship* 47 (1973), p. 24.

L'importance du contexte parental et culturel

Chez les auteurs catholiques américains, il semble que les propositions de différer le baptême des enfants de parents non-pratiquants et le problème du baptême des enfants vivant dans un contexte sociologique et culturel qui ne conduiraient pas à l'avenir à un développement de leur foi aient été les deux facteurs qui ont provoqué une conscience vive des différences dans les voies d'accès à la foi chrétienne. Ainsi un rapport de la Commission des évêques américains sur la liturgie, en 1978, faisait remarquer le caractère unique de l'appel de Dieu qui est entendu dans le contexte d'une situation ou d'une circonstance particulières⁶¹.

Avantages d'une diversité de formes d'initiation

Dans le même temps, on commençait à s'apercevoir un peu partout qu'un usage exclusif, soit de l'initiation des adultes, soit du baptême des enfants, conduirait à des insuffisances et à des erreurs. Aidan Kavanagh fit remarquer que la situation présente de l'Eglise exigeait, en théorie et en pratique, deux projets d'initiation⁶². Un peu plus tard, en faisant remarquer que « la diversité des formes de l'initiation entre les différentes Eglises avait été la règle pendant des siècles »⁶³, il ajoutait que probablement une forme normative et unique n'avait jamais existé. Le numéro liturgique de la revue *Consilium*, paru en 1979, fut plus explicite en indiquant des suggestions pour l'orientation future de cette école. « Il est très important de prêter attention aux voies diverses par lesquelles ce qui concerne une communauté peut être exprimé, ainsi qu'à la significa-

61. Bishops' Committee on the Liturgy, « Christian Commitment », dans *Newsletter* 14 (1978), p. 109.

62. Cf. A. KAVANAGH, « Christian Initiation in Post-Conciliar... », *art. cit.*, p. 109.

63. A. KAVANAGH, *The Shape of Baptism*, pp. 115-116.

tion des rites tels qu'ils sont pratiqués plutôt que dans leur contenu théorique... La question de l'âge auquel on doit les célébrer peut être résolue de différentes façons. On pourrait dire qu'aucune de ces façons ne comporte de raison absolue d'être préférée aux autres. En d'autres termes, des approches pastorales différentes peuvent être simultanément correctes du point de vue théologique... Par rapport à toute proposition de célébrer les sacrements de l'initiation d'une façon particulière, la question importante est de se rendre compte de la signification qu'une célébration de ce genre peut avoir, compte tenu de tous les facteurs impliqués : individuels, communautaires et sociaux⁶⁴. »

Ainsi, cette école proposait qu'il n'y ait pas de forme qui soit « obligatoire » pour l'initiation, mais que des formes différentes correspondant aux circonstances soient « normales » dans telle ou telle situation. La richesse de l'Eglise en rituels pour le baptême des enfants, pour l'initiation des adultes et pour d'autres circonstances, apparaît comme une indication supplémentaire. L'interprétation du régime baptismal révisé de l'Eglise par cette école est tout à fait validé. « Le fait que nous ayons maintenant un Rituel du baptême des enfants en même temps que des versions mises à jour du Rituel de l'initiation chrétienne des adultes utilisable pour les enfants — tout cela conduit à la conclusion incontournable que Dieu travaille avec les hommes tels qu'ils sont. Ou bien, pour parler comme les théologiens, “la grâce construit sur la nature”. Etre baptisé à six jours ou à six semaines n'est pas la même chose que d'être baptisé à six ans ou à seize ans »⁶⁵.

★

Que révèle, en définitive, l'examen de ces quatre positions touchant le débat postconciliaire sur le baptême

64. « Editorial » dans L. Maldonado et D. Power (éd.), *Structures of Initiation in Crisis*, dans *Concilium* 122, New York 1979, pp. 8-9 (éd. française, 142 [1979], 7-11).

65. M. SEARLE, *op. cit.*, p. 50.

des enfants dans l'Eglise catholique américaine ? Il révèle essentiellement, oserais-je dire, que le débat a progressé depuis l'acceptation sans question de la pratique du baptême des enfants. Ce débat a rencontré des opinions pastorales et théologiques au sujet de la forme de la célébration et il a conduit à une compréhension nouvelle et réorientée de la place du baptême des enfants dans le praxis de l'initiation totale de l'Eglise. Les influences majeures dans le débat semblent avoir été dues aux documents du Concile Vatican II, à une littérature de source non américaine et non catholique, à des réflexions théologiques (incluant différentes ecclésiologies et perceptions de foi), aux données historiques et à l'expérience pastorale.

Quand on cherche à reconnaître quelle a été au juste l'influence des pensées et des recommandations des auteurs qui se sont engagés dans ces discussions, on peut constater maintenant les choix qui étaient réalistes et ceux qui ont provoqué des désaccords entre les auteurs. En d'autres termes, nous disposons maintenant de la distance chronologique et critique qui permet de voir que l'accord était virtuellement impossible entre certains auteurs, parce qu'ils se situaient dans des perspectives différentes touchant le baptême ou la foi, ou parce qu'ils réagissaient contre des influences différentes. Ainsi l'idée que l'initiation des adultes est normative provenait d'une vue de l'Eglise comme communauté de convertis et de croyants convaincus, tandis que ceux qui défendaient le baptême des enfants voyaient l'Eglise composée tout à la fois de croyants convaincus et de ceux dont la foi n'est pas encore développée. Le premier point de vue tendait manifestement à regarder le baptême des enfants comme une déviation, tandis que le second tendait à regarder le baptême des enfants comme tout à fait normal. En fait, le débat sur le baptême des enfants n'a fait que gratter l'écorce d'attitudes bien plus fondamentales touchant l'initiation, la foi et l'Eglise.

Paul F.X. COVINO